



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

professeurs des écoles

Question écrite n° 99475

Texte de la question

M. Christophe Bouillon interroge Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'ouverture des listes complémentaires du CRPE 2016. Plusieurs dizaines de diplômé(e)s du concours de professeur(e) des écoles ont reçu leur résultat d'admission en juillet 2016. Dans certaines académies, comme celle de Rouen, les besoins étaient et sont toujours connus et importants. De nombreux(ses) diplômé(e)s avaient un grand espoir d'être appelé(e)s rapidement afin de pourvoir des postes en tant que professeur(e) des écoles stagiaires et ce, dès la rentrée de septembre 2016. Or, au mois de septembre 2016, les listes complémentaires en France ont été bloquées à la suite d'une décision ministérielle. Les futurs professeur(e)s des écoles sont dans l'incompréhension. Selon un décret du 1er août 1990, la raison d'être des listes complémentaires est de pourvoir des postes vacants. Sur l'académie de Rouen, des postes ne sont pas pourvus alors que la rentrée scolaire a eu lieu depuis un mois. Il l'interroge donc afin de savoir dans quelle mesure la situation peut être débloquée.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Bouillon](#)

Circonscription : Seine-Maritime (5^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99475

Rubrique : Enseignement maternel et primaire : personnel

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [4 octobre 2016](#), page 7910

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)